

Mme I. Moret  
Cheffe du DEIEP  
Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Lausanne, le 26 août 2022

### **Subvention cantonale et indexation des salaires à l'EVAM**

Madame la Cheffe du DEIEP,

À l'occasion de la rentrée politique et en prévision de la construction du budget 2023, notre syndicat attire votre attention sur la nécessité d'une adaptation des subventions dans le secteur de la CCT EVAM afin de permettre l'indexation complète des salaires. En effet, l'ensemble des salarié-e-s subit une baisse de salaire du fait des hausses de prix et nous attendons de votre département qu'il joue son rôle de garant de la CCT.

Nous rappelons que celle-ci intègre dans son texte la pleine compensation du renchérissement sur le modèle de ce qui est prévu pour le personnel soumis à la Loi sur le personnel. La situation du secteur est telle qu'il appartient à l'Etat d'apporter l'entier des montants nécessaires à l'octroi de ladite indexation.

Pour rappel voici l'article de la CCT EVAM qui traite de cette question :

« *Annexe n°2, art.2 Échelle des salaires*

*L'échelle des salaires est divisée en 12 classes de salaire.*

*Elle est indexée annuellement au taux retenu par l'Etat de Vaud pour l'échelle de salaires de son personnel. »*

En vous remerciant d'avance des démarches que vous entreprendrez, nous vous présentons, Madame la Cheffe du DEIEP, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-Vaud

Letizia Pizzolato  
(Secrétaire)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Letizia Pizzolato'.

Raphael Ramuz  
(Secrétaire)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raphael Ramuz'.